

B.T.S G.P.M.E.

Gestion des Petites et Moyennes Entreprises

Cette F.A.Q. est disponible sur <https://l.ldv85.ovh/faq> .

La formation en BTS GPME...

Questions	Réponses																																		
Quelles sont les matières enseignées ?	<p>Les matières générales :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Culture Générale et Expression (Français et Culture Gé.) • Langue Vivante Etrangère (Anglais) • Culture Economique, Juridique et Managériale <p>Les matières professionnelles :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Gérer la relation clients-fournisseurs • La communication • Soutenir le fonctionnement et développement de la PME • Les ateliers de professionnalisation • La gestion des risques et Gérer le personnel et contribuer à la GRH (en deuxième année) 																																		
Quelles sont les matières communes que l'on retrouve dans ce BTS si l'on est issu d'une formation bac pro en gestion administration ou encore d'un bac STMG ?	<p>Les matières communes en Bac pro gestion administration sont la gestion, l'administration, l'anglais, français, l'économie droit.</p> <p>Les matières communes en Bac STMG sont le droit et l'économie, sciences de gestion et numérique et management, français et anglais</p>																																		
Les enseignements sont-ils dédoublés ?	<p>Oui, partiellement :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Pour les matières d'enseignement professionnel : plus de la moitié de l'horaire hebdomadaire est consacrée à des TD en demi-groupe • Pour l'Anglais : 1h de cours classe entière, 2 h en demi groupe • Pour Culture Générale et Expression : 1h de cours entière, 1h en demi groupe 																																		
Quelles sont les matières avec les plus gros coefficients ?	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr style="background-color: #800000; color: white;"> <th>Intitulé des épreuves</th> <th>Forme</th> <th>Durée</th> <th>Coef.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>E1 Culture générale et expression</td> <td>Ecrit</td> <td>4h</td> <td>4</td> </tr> <tr> <td rowspan="2">E2 LV1 Anglais</td> <td>Ecrit</td> <td>2 h</td> <td>2</td> </tr> <tr> <td>Oral CCF</td> <td>20 min</td> <td>1</td> </tr> <tr> <td>E3 Culture économique, juridique, managériale</td> <td>Ecrit</td> <td>4h</td> <td>6</td> </tr> <tr> <td>E4 Gérer la Relation Clients Fournisseurs et Communication</td> <td>Oral 2 CCF</td> <td>1h</td> <td>6</td> </tr> <tr> <td rowspan="2">E5 Participer à la gestion des risques Gérer le personnel</td> <td>Oral CCF</td> <td>30 min</td> <td>4</td> </tr> <tr> <td>Ecrit</td> <td>2h30</td> <td>4</td> </tr> <tr> <td>E6 Soutenir le fonctionnement et le développement de la PME</td> <td>Ecrit</td> <td>4h30</td> <td>6</td> </tr> </tbody> </table> <p>Toutes les matières sont importantes dans l'obtention du BTS.</p>	Intitulé des épreuves	Forme	Durée	Coef.	E1 Culture générale et expression	Ecrit	4h	4	E2 LV1 Anglais	Ecrit	2 h	2	Oral CCF	20 min	1	E3 Culture économique, juridique, managériale	Ecrit	4h	6	E4 Gérer la Relation Clients Fournisseurs et Communication	Oral 2 CCF	1h	6	E5 Participer à la gestion des risques Gérer le personnel	Oral CCF	30 min	4	Ecrit	2h30	4	E6 Soutenir le fonctionnement et le développement de la PME	Ecrit	4h30	6
Intitulé des épreuves	Forme	Durée	Coef.																																
E1 Culture générale et expression	Ecrit	4h	4																																
E2 LV1 Anglais	Ecrit	2 h	2																																
	Oral CCF	20 min	1																																
E3 Culture économique, juridique, managériale	Ecrit	4h	6																																
E4 Gérer la Relation Clients Fournisseurs et Communication	Oral 2 CCF	1h	6																																
E5 Participer à la gestion des risques Gérer le personnel	Oral CCF	30 min	4																																
	Ecrit	2h30	4																																
E6 Soutenir le fonctionnement et le développement de la PME	Ecrit	4h30	6																																
Dans quelles salles se déroulent les cours ?	<p>Pour les enseignements professionnels, des salles de cours équipées de matériel informatique et divers outils numériques sont prioritairement réservées aux étudiants de BTS, dans un bâtiment dédié aux Filières tertiaires du lycée.</p>																																		

	<p>L'utilisation de la salle dédiée à l'entreprise d'entraînement pédagogique est réservée au BTS.</p> <p>En Anglais, possibilité d'accéder aux salles multimédia du lycée.</p>
Combien d' heures de cours par semaine ?	30,5 heures (17.5 heures de matières professionnelles + 10 heures de matières générales + 3 heures en autonomie dans une salle informatique). Cours possibles les mercredi après-midi.
Début et fin des cours ?	Les amplitudes horaires du lycée sont du lundi au vendredi : 8h10 – 12h05 et 14h00 – 18h00 avec parfois cours de 12h à 13h ou de 13h à 14h.
Quelle est la charge de travail personnel ?	La formations nécessite un investissement personnel et régulier de la part des étudiants (en classe mais également à la maison). Il peut être demandé aux étudiants des exercices, des études de cas, des recherches personnelles, des constitutions de dossiers de CCF (contrôle en cours de formation) en plus du travail d'apprentissage des cours.
Est-ce que les bacs généraux sont pénalisés dans la formation ?	Non, les bacs généraux ont plus de facilités dans les matières générales car ils sont habitués à rédiger, analyser, argumenter. Ils acquièrent en parallèle très vite les bases dans les matières professionnelles.
Est-ce que les bacs professionnels sont pénalisés dans la formation ?	Non, les bacs professionnels ont déjà l'expérience de matières professionnelles et du terrain avec leurs divers stages effectués. Ils progressent à leur rythme tout au long des deux années de formation.
Quelles sont les principales difficultés rencontrées par les étudiants ?	De manière générale, les étudiants peuvent éprouver des difficultés en : <ul style="list-style-type: none"> ○ Anglais ○ Culture générale ○ Culture Economique, Juridique et Managériale <p>Toutefois, un travail personnel régulier de l'étudiant permet de surmonter ces difficultés éventuelles et d'atteindre le niveau d'exigences attendues pour l'examen.</p>
Quel est le mode d'évaluation du BTS ?	L'étudiant est soumis au contrôle continu (CCF) durant les deux années de BTS ainsi qu'à certaines épreuves ponctuelles écrites en fin de deuxième année. Les CCF sont réalisés au cours de la deuxième année par leurs enseignants.
Comment se passe les examens ?	Deux périodes de CCF en deuxième année : <ul style="list-style-type: none"> • Après les vacances de la Toussaint : Gestion de la relation client fournisseur • En avril : Gestion des risques et l'Anglais <p>En mai de la deuxième année , les épreuves ponctuelles.</p>
Quels sont les outils informatiques utilisés ?	Les outils sont nombreux et variés, par exemple <ul style="list-style-type: none"> - Microsoft : Excel, Word, PowerPoint, Office 365, Teams, - Canva, SendInblue, Wordpress, EBP, Mindview, Zoom, - Hootsuite, Facebook, Twitter, Instagram, - ...
Les logiciels de l'entreprise sont-ils difficiles à utiliser ?	Les outils sont très souvent utilisés donc leur apprentissage est progressif.
Est-ce que l'on peut faire son BTS en alternance ?	Il est possible de faire son BTS en alternance, par contre il n'est pas possible de le faire dans ce lycée.
Quelle spécificité dans les enseignements du BTS GPME au lycée Pierre Mendès France ?	Notre spécificité repose sur la mise en place d'une entreprise d'entraînement pédagogique : Les Douceurs Vendéennes SARL – LDV85 (FAQ spécifique. LDV85). Celle-ci nous permet de mettre en pratique une grande partie des matières enseignées : <ul style="list-style-type: none"> • Gestion de la relation client-fournisseur • Communication • Soutenir le développement et le fonctionnement de la PME • CEJM <p>Les étudiants sont actifs, dynamiques, responsables pour répondre aux problématiques posées.</p> <p>Une illustration de cette mise en pratique dans le reportage réalisé par TV Vendée.</p>

La vie au lycée et en dehors...

Questions	Réponses
Quels sont les frais de scolarité ?	Aucun frais de scolarité à prévoir puisque nous sommes un établissement Public de formation relevant du Ministère de l'Education Nationale, de la Jeunesse et des Sports.
Y a-t-il des fournitures ou manuels à acquérir ?	OUI, certaines ressources papier ou numériques restent à financer. Les manuels sont à finance par les familles. L'ensemble ne dépasse pas 200 € maximum pour les 2 ans. Dans le cas de soucis financiers particuliers, le lycée est en mesure de venir en aide aux familles qui le solliciteraient au titre des Fonds Sociaux Etablissement.
Les étudiants accèdent-ils à l'internat ?	Non, l'internat est réservé aux élèves de l'enseignement secondaire, soit pour le lycée : secondes, premières et terminales.
Comment se loger en tant qu'étudiant sur La Roche sur Yon ?	Pour trouver un logement étudiant sur La Roche sur Yon, plusieurs solutions s'offrent à vous : <ul style="list-style-type: none"> ○ Le marché de particulier à particulier via les petites annonces (LeBonCoin, seloger.com, etc.) ; ○ Une demande de logement en résidence universitaire via les services du CROUS (Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires) https://trouverunlogement.lescrous.fr/ ○ Se rapprocher du Centre Info-Jeunesse de la ville de La Roche sur Yon (Espace 14 bis) https://www.larochesuryon.fr/jeunes/se-loger/ ○ Le Foyer de Jeunes Travailleurs « Résidence Arago » en face du lycée https://escalouest.com/residences/arago/
Les étudiants peuvent-ils déjeuner au self du lycée ?	Oui, le service de restauration scolaire du lycée est accessible aux étudiants avec les tarifs suivants (année 2020-2021) : <ul style="list-style-type: none"> ○ Forfait 5 repas par semaine pour 566.01€ l'année (les semaines de stages sont à déduire si absence de repas sur site) ; ○ Forfait 4 repas par semaine (mercredi en moins) pour 492.32€ l'année (les semaines de stages sont à déduire si absence de repas sur site) ○ Ticket repas à l'unité au prix de 4.40€ par jour. Possibilité est même offerte aux étudiants de bénéficier du régime « interne-externé » (manger midi et soir au lycée) pour le tarif de 1041.39 € l'année.
Comment demander et percevoir des Bourses d'Etudes Supérieures ?	Pour demander et éventuellement bénéficier de Bourses d'Etudes Supérieures, il vous faut obligatoirement effectuer en ligne une demande de DSE « Dossier Social Etudiant » auprès du CROUS https://www.messervices.etudiant.gouv.fr/envole/ Cette demande peut être faite conjointement avec votre dossier Parcoursup.
Etre étudiant au lycée confère-t-il des avantages particuliers ?	Non, dans le sens où les étudiants respectent le Règlement Intérieur du lycée. Ils font d'ailleurs l'objet d'un suivi particulier en ce qui concerne les absences & retards, car l'assiduité est obligatoire en BTS. Oui, dans le sens où être étudiant en BTS au lycée Pierre Mendès France permet d'accéder à certaines salles informatiques en libre-service de 7h à 18h30 ainsi qu'à un espace de détente & convivialité BTS (en cours de réaménagement actuellement...).
Est-il possible de cumuler des études en BTS et un job Etudiant ?	Oui, il est possible de cumuler un job étudiant avec ses études en BTS à condition que ce job étudiant n'empiète jamais sur la plage horaire 8h-18h du lundi au vendredi et à condition que ce job étudiant ne soit pas rendu prioritaire à tout déroulement de stage, obligatoire pour la validation des compétences professionnelles liées au BTS.

Les stages / périodes de formation en entreprise(s)...

Questions	Réponses
Est-ce que l'on aura des stages à faire au cours de l'année ?	On aura deux stages à réaliser au cours du BTS, un chaque année, et vous aurez plusieurs demi-journées et des journées en stage en entreprise.
Les stages doivent-ils être centrés sur une matière ?	La première période de stage est centrée principalement sur la GRCF (gestion en relation client et fournisseurs) et la communication. La deuxième période de stage repose sur la gestion des risques.
Quelle est la durée des stages ?	12 semaines de stage sur les 2 années de BTS. + 10 demi-journées d'immersion <ul style="list-style-type: none"> • 6 semaines en première année (en mai et juin) • 6 semaines en deuxième année (décembre et janvier)
Où puis-je réaliser mes stages ?	Dans toutes les TPE et PME du secteur tertiaire. Exemples : Garage automobile, entreprise de menuiserie, peinture, BTP, etc.
Dans quelles organisations je ne peux pas réaliser mes stages ?	Vous ne pouvez pas réaliser vos stages : <ul style="list-style-type: none"> • En agence de voyage • En agence immobilière • En pharmacie • Dans des organisations du secteur public • Dans les associations (en première année,) Il faut qu'il y ait un lieu d'accueil/réception et conseil d'une clientèle ainsi que la gestion de la relation client et fournisseur.
Dois-je réaliser mes stages dans plusieurs entreprises ?	Il est possible de réaliser les stages dans une ou deux entreprises mais il est souhaitable que le stage soit réalisé dans la même entreprise afin de favoriser l'acquisition de l'ensemble des compétences et ce de façon progressive (au fil de l'eau)...
Comment se fait la recherche de stage ?	Ce sont les étudiants qui cherchent et trouvent eux-mêmes leur terrain de stage, cela rentre dans la logique de leur formation et les prépare à la démarche de recherche d'emploi. Lors des ateliers de professionnalisation, les professeurs les aident dans la conception des documents utiles (CV, lettre de motivation) et dans la technique de recherche de stage (interventions de professionnels pour présenter leur secteur d'activité, entraînements aux entretiens de recrutement, coaching spécifique).
Quel est le travail attendu par rapport au stage ?	L'étudiant participe à l'activité de l'entreprise et doit concevoir deux dossiers constitués de compte-rendu d'activités qui seront évalués à l'examen en contrôle en cours de formation (CCF) en lien direct avec les compétences majeures à acquérir & valider sur ce BTS.

L'après BTS : emploi ou poursuite d'études...

Questions	Réponses
Quels sont les débouchés ?	Le BTS est une formation professionnalisante, dont la vocation est de permettre une insertion directe sur le marché du travail : <ul style="list-style-type: none"> • Assistant.e de gestion, commercial.e, comptable, • Création et/ou Reprise d'entreprise
Quelles poursuites d'étude après le - BTS ?	Un étudiant pourra accéder à plusieurs types de poursuites d'études après le BTS, comme par exemple : <ul style="list-style-type: none"> ○ Licences professionnelles : Licence professionnelle RH, manager et développer une TPE, commerciale, banque-finance, ... ○ Bachelors ... ○ Licences générales en économie ou gestion ○ Ecoles spécialisées de commerce ou management

La sélection des candidats...

Questions	Réponses
Comment entre-t-on dans ce BTS ?	Il faut s'inscrire sur Parcoursup avec une lettre de motivation et un CV.
Où candidater ?	Via la procédure obligatoire et le portail web dédié « Parcoursup » (https://www.parcoursup.fr/) <ul style="list-style-type: none"> • Bien respecter le calendrier ci-présent, • Formulation des vœux impérativement avant le 11 mars 2021 • Finalisation du dossier de candidat avant le 08 avril 2021...
Quels sont les critères de sélection pris en compte ?	<ul style="list-style-type: none"> • Les notes/moyennes obtenues en 1ère et en terminale • Les appréciations des enseignants sur le travail et l'attitude en cours • Les avis des enseignants et du chef d'établissement d'origine regroupés dans la Fiche Avenir • La lettre de motivation pour suivre cette formation, nommée dans Parcoursup « projet de formation motivé » • Le projet professionnel du candidat • Le profil décelé du candidat au travers de la rubrique « Activités et Centres d'intérêt » <p>Il faut dans tous les cas mettre en avant ses qualités relationnelles, de communication, de dynamisme...</p>
Combien de candidatures en moyenne ?	350 à 400 candidatures par an qui sont toutes étudiées.
Combien de places dans la formation ?	35 places sous statut scolaire.
Est-ce qu'il y a un profil d'étudiant plus particulièrement attendu ?	Il faut avoir le goût pour le contact client, le sens de la communication et de l'analyse, détenir une certaine rigueur dans le travail et travailler de manière collaborative.
A quel moment les propositions d'admission sont-elles données ?	Vous devez suivre attentivement le calendrier Parcoursup mais à partir du 27 mai 2021 et aucunement avant, quel que soit l'établissement demandé !
Si je suis sur liste d'attente , ai-je une chance d'intégrer la formation ?	Oui et ce jusqu'à la fin de l'été, car la liste principale est de 35 étudiants qui sont amenés à faire d'autres choix que notre formation... Donc la liste évolue rapidement, sur les 3 groupes de recrutement : <ul style="list-style-type: none"> ○ Bacs Professionnels ○ Bacs Technologiques ○ Bacs Généraux
Quels sont les séries de baccalauréats acceptés ?	Toutes les séries de bac sont acceptées : Bacs Technologiques, Bacs Professionnels, essentiellement du secteur des Services, Bacs Généraux Trois listes différentes sont réalisées d'après ces 3 séries de recrutement.
Je viens d'un établissement privé ou d'un CFA autre, ai-je mes chances d'être sélectionné ?	Oui, on ne fait aucune distinction selon ce critère.
Quelle est la différence entre le BTS GPME et le BTS MCO du lycée ?	GPME : prépare des collaborateurs/collaboratrices à la direction d'une très petite, petite et moyenne entreprise. Cela nécessite une forte polyvalence et une perception globale de l'activité et du fonctionnement d'une entreprise. MCO : forme des commerciaux « sédentaires » en magasin et en agence.
Quelle est la principale différence entre un BTS GPME et un BTS SAM ?	GPME : BTS polyvalent (communication, finance, commerce) et pour les petites structures SAM : profil administratif, maîtrise des langues vivantes
Est-ce que je peux intégrer ce BTS, si je suis en train de changer d'orientation ?	En cours d'année vous pouvez vous inscrire sur Parcoursup avec une lettre de motivation et un CV pour intégrer ce BTS. Vous pouvez contacter le lycée et Directeur Délégué aux Formations Professionnelles & Technologiques (M. SOREAU).

Les Douceurs Vendéennes SARL – LDV85...

Questions	Réponses
Qu'est-ce qu'une entreprise pédagogique ?	<p>C'est une entreprise créée dans un but pédagogique, qui reproduit toutes les fonctions tertiaires de l'entreprise (vente, administration, comptabilité), elle permet de s'habituer à des vraies situations professionnelles. Toutes les semaines, les étudiants sont en immersion au sein de l'entreprise et réalisent toutes les tâches nécessaires à son fonctionnement. Elle permet de préparer les épreuves d'examen et assurer les contrôles en cours de formation (CCF), de développer des compétences et enfin de mettre en pratique les connaissances acquises en cours, en participant à la Gestion de l'entreprise : « Les Douceurs Vendéennes SARL » (LDV85).</p> <p>Plus d'informations sur notre site : https://www.ldv85.ovh/</p>
Où se situe l'entreprise, y'a-t-il des salles dédiées ?	<p>L'entreprise se situe au sein du lycée Pierre Mendès France. Elle est dotée de plusieurs salles :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Une salle où se trouve l'accueil de l'entreprise et les ordinateurs dans laquelle les étudiants travaillent, • La salle du personnel également équipée d'ordinateurs et organisée pour favoriser le travail de groupe. • Une salle de réunion.
Les clients, les produits, services sont-ils réels ?	<p>Les produits et services sont réels, mais ils sont commercialisés de manière fictive : aucun produit ou service n'est livré physiquement ou réalisé.</p> <p>Les clients sont réels, ils peuvent être des étudiants comme nous, des adultes de centre de formation (par exemple des GRETA).</p>
Qui travaille pour LDV85 ?	<p>La gestion quotidienne de l'entreprise est assurée par les étudiants de GPME 1. Les étudiants de Première Année du BTS Gestion de la PME travaillent quotidiennement au sein de l'entreprise à travers des Situations Professionnelles.</p> <p>Pour des missions ponctuelles les élèves de Première STMG, de Terminale STMG et les étudiants du BTS MCO peuvent intervenir.</p>
Est-ce que cette entreprise fonctionne comme une vraie entreprise (c'est-à-dire en contact avec des particuliers, des professionnels) ?	<p>Le contexte est réel, nous travaillons au sein d'un réseau. Toutes les opérations commerciales se font avec les entreprises du réseau. Il n'y a pas d'ouverture vers des clients extérieurs.</p>
Comment est organisé le travail des étudiants dans l'entreprise ?	<p>Les stagiaires de l'entreprise sont les étudiants de première année. Ils sont répartis en plusieurs groupes et chaque groupe a des missions à effectuer.</p> <p>Exemples de mission :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Accueil physique et téléphonique, • Gérer la boîte mail de l'entreprise, • Gérer les réseaux sociaux de l'entreprise (Facebook, Twitter, Instagram) • Réaliser et diffuser des offres commerciales, • Réaliser le suivi des opérations d'achat/vente dans l'entreprise : bon de commande, bon de livraison, facture, règlement, contrôle.
Quelle est l'activité de l'entreprise ?	<p>L'activité de l'entreprise définit dans les statuts :</p> <p>La location et vente de distributeurs de boissons, de machines à cafés à destination des particuliers et des professionnels ainsi que la commercialisation et distribution de confiseries, de chocolats, de thés et de cafés.</p>

<p>Etes-vous présent sur les réseaux sociaux ?</p>	<p>Oui l'entreprise est présente sur les réseaux sociaux, comme Twitter Instagram, Facebook, LinkedIn où nous publions régulièrement des actualités. Notre mur social regroupant nos réseaux sociaux : http://l.ldv85.ovh/MurSocial</p>
<p>Combien d'heures par semaine représente cette présence en entreprise ?</p>	<p>En première année les étudiants travaillent pendant une dizaine d'heures par semaine dans l'entreprise.</p>

Un besoin / un renseignement supplémentaire ?

Posez votre question par courriel à l'équipe pédagogique ou au Directeur Délégué aux Formations Professionnelles & Technologiques (M. SOREAU) du lycée via l'adresse :

ce.0850025r@ac-nantes.fr